

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 074-247400047-20260309-202603_04-DE



SEANCE DU 09 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 23 février 2026

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia
Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric
VAUDAUX Séverine - BONNET Pierre – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - BOSSON
Jean-François - Julie VERDAN - DETRAZ Laurent - BOGILLOT Emmanuel- BRON Marc -SCHERRER
Fabienne – DUFOURD Pierrick.

Absents excusés : Patrick SAILLET - VILLARET Bernard - Christian NAMBRIDE - ROCH
Jacqueline.

Absent : BAUD-GRASSET Joël

Pouvoirs :

Jacqueline ROCH donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Patrick SAILLET donne pouvoir à Emmanuel BOGILLOT.

Secrétaire de séance : Emmanuel BOGILLOT

N°202603_04

OBJET : Réhabilitation du gymnase : choix du bureau de contrôle pour mission de contrôle technique.

Patrick CHARDON, Vice-président en charge des travaux informe les élus du Conseil Communautaire que trois devis ont été demandés à trois prestataires pour la mission contrôle technique du gymnase. Il informe également les élus, que la CCVV a reçu seulement deux offres : Socotec et Alpes Contrôles.

À périmètre équivalent (missions L, LE, PS, sécurité ERP, accessibilité, attestations réglementaires et suivi de chantier), l'offre de l'entreprise SOCOTEC est la plus avantageuse pour un montant de 13 150 € HT, contre celle de l'entreprise Alpes Contrôles pour un montant de 19 800 € HT.

Il est proposé aux élus de retenir l'offre de l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 13 150€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Pour : 21 (dont deux pouvoirs)

Contre : /

Abstention : /

- **DE VALIDER** la proposition de l'entreprise SOCOTEC pour un
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Emmanuel **BOGILLOT**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLEE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21

74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 074-247400047-20260309-202603_07-DE

SEANCE DU 09 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 23 février 2026

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia
Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric
VAUDAUX Séverine - BONNET Pierre – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - BOSSON
Jean-François - Julie VERDAN - DETRAZ Laurent - BOGILLOT Emmanuel- BRON Marc -SCHERRER
Fabienne – DUFOURD Pierrick.

Absents excusés : Patrick SAILLET - VILLARET Bernard - Christian NAMBRIDE - ROCH
Jacqueline.

Absent : BAUD-GRASSET Joël

Pouvoirs :

Jacqueline ROCH donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Patrick SAILLET donne pouvoir à Emmanuel BOGILLOT.

Secrétaire de séance : Emmanuel BOGILLOT

N°202603_07

OBJET : Entretien de deux terrains de football intercommunaux.

Monsieur le Président rappelle aux élus du Conseil Communautaire que le contrat d'entretien des deux terrains de football intercommunaux de la CCVV arrivent à échéance au printemps 2026. La prestation correspond à la tonte et entretien des terrains.

Une mise en concurrence a donc été effectuée.

Trois entreprises ont répondu à cette mise en concurrence :

- Pernollet Paysage pour un montant de 15 287 € HT pour l'entretien du terrain de football de Boège et 11 624 € HT pour l'entretien du terrain de football situé sur la commune d'Habère-Poche.
- COSEEC pour un montant de 18 260 € HT pour l'entretien du terrain de football de Boège et 17 140 € HT pour l'entretien du terrain de football d'Habère-Poche.
- Berlioz Paysage pour un montant de 31 550 € HT pour l'entretien du terrain de football de Boège et 28 520 € HT pour l'entretien du terrain de football situé sur la commune d'Habère-Poche.

Monsieur le Président propose aux élus du Conseil Communautaire de retenir l'offre de l'entreprise Pernollet Paysage pour un montant total de 26 911€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Pour : 21 (dont deux pouvoirs)

Contre : /

Abstention : /

- **DE VALIDER** la proposition de l'entreprise Pernollet Paysage pour un montant de 26 911 € HT.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Emmanuel **BOGILLOT**

Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLEE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 074-247400047-20260309-202603_06-DE



SEANCE DU 09 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 23 février 2026

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia
Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric
VAUDAUX Séverine - BONNET Pierre – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - BOSSON
Jean-François - Julie VERDAN - DETRAZ Laurent - BOGILLOT Emmanuel- BRON Marc -SCHERRER
Fabienne – DUFOURD Pierrick.

Absents excusés : Patrick SAILLET - VILLARET Bernard - Christian NAMBRIDE - ROCH
Jacqueline.

Absent : BAUD-GRASSET Joël

Pouvoirs :

Jacqueline ROCH donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Patrick SAILLET donne pouvoir à Emmanuel BOGILLOT.

Secrétaire de séance : Emmanuel BOGILLOT

N°202603_06

OBJET : Entretien des espaces verts de la CCVV

Monsieur le Président rappelle aux élus du Conseil Communautaire que le contrat d'entretien des espaces verts de la CCVV arrive à échéance au printemps 2026. La prestation correspond à la tonte et entretien des espaces verts des lieux suivants :

- Piscine
- Espace sportif polyvalent
- École maternelle
- Gymnase
- Maison à côté de l'école

Une mise en concurrence a donc été effectuée.

Deux entreprises ont répondu à cette mise en concurrence :

- Pro Léman Services pour un montant de 24 300 € HT
- Vallée Verte Paysage pour un montant de 28 292 € HT

Monsieur le Président propose aux élus du Conseil Communautaire de retenir l'offre de l'entreprise Pro Léman Services pour un montant annuel de travaux de 24 300€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Pour : 21 (dont deux pouvoirs)

Contre : /

Abstention : /

- **DE VALIDER** la proposition de l'entreprise Pro Léman Services pour un montant de 24 300 € HT.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Emmanuel **BOGILLOT**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLEE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 074-247400047-20260309-202603_02-DE

S²LO

SEANCE DU 09 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 23 février 2026

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia
Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric
VAUDAUX Séverine - BONNET Pierre – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - BOSSON
Jean-François - Julie VERDAN - DETRAZ Laurent - BOGILLOT Emmanuel- BRON Marc -SCHERRER
Fabienne – DUFOURD Pierrick.

Absents excusés : Patrick SAILLET - VILLARET Bernard - Christian NAMBRIDE - ROCH
Jacqueline.

Absent : BAUD-GRASSET Joël

Pouvoirs :

Jacqueline ROCH donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Patrick SAILLET donne pouvoir à Emmanuel BOGILLOT.

Secrétaire de séance : Emmanuel BOGILLOT

N°202603_02

OBJET : Médiathèque : demande de subvention Savoie et Haute Savoie biblio

Monsieur le Président propose de solliciter une subvention auprès de Savoie et Haute- Savoie
Biblio pour financer les actions culturelles de la lecture publique, notamment l'intervention
d'auteurs, d'illustrateurs et différentes autres actions.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Pour : 21 (dont deux pouvoirs)

Contre : /

Abstention : /

- **DE VALIDER** la demande de subvention pour la médiathèque.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui
interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Emmanuel **BOGILLOT**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**
**Communauté de Communes
de la VALLEE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21

74420 BOËGE

Tél : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 074-247400047-20260309-202603_05-DE



SEANCE DU 09 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 23 février 2026

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia
Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric
VAUDAUX Séverine - BONNET Pierre – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - BOSSON
Jean-François - Julie VERDAN - DETRAZ Laurent - BOGILLOT Emmanuel- BRON Marc -SCHERRER
Fabienne – DUFOURD Pierrick.

Absents excusés : Patrick SAILLET - VILLARET Bernard - Christian NAMBRIDE - ROCH
Jacqueline.

Absent : BAUD-GRASSET Joël

Pouvoirs :

Jacqueline ROCH donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Patrick SAILLET donne pouvoir à Emmanuel BOGILLOT.

Secrétaire de séance : Emmanuel BOGILLOT

N°202603_05

OBJET : Entretien du réseau de sentiers communautaires de la CC Vallée Verte

Monsieur le Président rappelle aux élus du Conseil Communautaire que le contrat d'entretien des sentiers arrive à échéance au printemps 2026. La prestation correspond à

Une mise en concurrence a donc été effectuée pour effectuer les prestations de débroussaillage et élagage, dégagement des arbres et chablis, entretien ponctuel des cheminements et de sécurisation et maintien du balisage.

Deux entreprises ont répondu à cette mise en concurrence :

- Entre Terre et Cimes pour un coût horaire de 38 € HT pour les travaux manuels et de 100 € HT pour les travaux mécanisés.
- Vallée Verte Paysage pour un coût horaire de 45 € HT pour les travaux manuels et de 115 € HT pour les travaux mécanisés.

Monsieur le Président propose aux élus du Conseil Communautaire de retenir l'offre de l'entreprise Entre Terre et Cimes pour un montant annuel de travaux de 12 500€ HT maximum.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Pour : 21 (dont deux pouvoirs)

Contre : /

Abstention : /

- **DE VALIDER** la proposition de l'entreprise Entre terre et Cimes pour un montant annuel maximum de 12 500€ HT.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Emmanuel **BOGILLOT**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLEE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 19 20 - Fax : 04 50 39 15 65
internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VAL**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 074-247400047-20260309-202603_09-DE



SEANCE DU 09 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 23 février 2026

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia
Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric
VAUDAUX Séverine - BONNET Pierre – LETONDAL Vincent - CHAITEMPS Pierre - BOSSON
Jean-François - Julie VERDAN - DETRAZ Laurent - BOGILLOT Emmanuel- BRON Marc -SCHERRER
Fabienne – DUFOURD Pierrick.

Absents excusés : Patrick SAILLET - VILLARET Bernard - Christian NAMBRIDE - ROCH
Jacqueline.

Absent : BAUD-GRASSET Joël

Pouvoirs :

Jacqueline ROCH donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Patrick SAILLET donne pouvoir à Emmanuel BOGILLOT.

Secrétaire de séance : Emmanuel BOGILLOT

N°202603_09

OBJET : Etude géotechnique complémentaire G2 Pro – Gymnase intercommunal

Monsieur le Président rappelle aux élus du Conseil Communautaire qu'une 1^{ère} étude (G2
AVP) a été réalisée en 2025, cependant elle ne permet pas de déterminer avec certitude le
type de fondations à retenir.

Il convient donc d'envisager des investigations complémentaires (G2 PRO) pour poursuivre
les études.

L'objectif de cette étude étant de :

- Vérifier si les fondations existantes des murs et des portiques métalliques sont
liaisonnées
- Si oui, possibilité d'alléger les murs périphériques (sciages partiels) pour compenser
le surpoids lié à l'isolation de la toiture et l'ajout de PV.

Cela permettra d'éviter le recours à des fondations profondes, beaucoup plus coûteuses.

Après avoir consulté plusieurs entreprises, Monsieur le Président propose de retenir l'offre
de l'entreprise Equaterre pour un montant de 14 430 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Pour : 21 (dont deux pouvoirs)

Contre : /

Abstention : /

- **DE VALIDER** la proposition de retenir l'offre de l'entreprise Ec de 14 430 € HT.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Emmanuel **BOGILLOT**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 074-247400047-20260309-202603_01-DE



SEANCE DU 09 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 23 février 2026

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia
Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric
VAUDAUX Séverine - BONNET Pierre – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - BOSSON
Jean-François - Julie VERDAN - DETRAZ Laurent - BOGILLOT Emmanuel- BRON Marc -SCHERRER
Fabienne – DUFOURD Pierrick.

Absents excusés : Patrick SAILLET - VILLARET Bernard - Christian NAMBRIDE - ROCH
Jacqueline.

Absent : BAUD-GRASSET Joël

Pouvoirs :

Jacqueline ROCH donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Patrick SAILLET donne pouvoir à Emmanuel BOGILLOT.

Secrétaire de séance : Emmanuel BOGILLOT

N°202603_01

OBJET : Médiathèque : proposition de nouveau logo

Monsieur le Président présente la proposition d'un nouveau logo pour la médiathèque aux
élus du Conseil Communautaire avec une forme et des couleurs différentes.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Pour : 21 (dont deux pouvoirs)

Contre : /

Abstention : /

- **DE VALIDER** ce nouveau logo pour la médiathèque.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui
interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Emmanuel BOGILLOT

Le Président

Jean-Paul MUSARD
Communaute de Communes
de la VALLEE VERTE

131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE

Tél : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VAL**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 074-247400047-20260309-202603_03-DE

SEANCE DU 09 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 23 février 2026

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia
Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric
VAUDAUX Séverine - BONNET Pierre – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - BOSSON
Jean-François - Julie VERDAN - DETRAZ Laurent - BOGILLOT Emmanuel- BRON Marc -SCHERRER
Fabienne – DUFOURD Pierrick.

Absents excusés : Patrick SAILLET - VILLARET Bernard - Christian NAMBRIDE - ROCH
Jacqueline.

Absent : BAUD-GRASSET Joël

Pouvoirs :

Jacqueline ROCH donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Patrick SAILLET donne pouvoir à Emmanuel BOGILLOT.

Secrétaire de séance : Emmanuel BOGILLOT

N°202603_03

OBJET : Syane : financement étude réseau de chaleur

Monsieur le Président rappelle que le SYANE s'est engagé à prendre en charge 70% des frais d'études concernant la faisabilité d'un réseau de chaleur pour les bâtiments de la CCVV.

Considérant que l'étude de faisabilité pour le développement du réseau de chaleur s'élève à 13 054.20€ TTC,

Considérant que le SYANE prend en charge 70% de cette somme soit un montant de 9 137.94€ TTC,

Il reste à la charge de la CCVV un montant de 3 916.26€ TTC.

Monsieur le Président demande aux élus du Conseil Communautaire de bien vouloir l'autoriser à valider la participation de la CCVV aux frais d'études qui correspondent à 30% de la somme totale soit 3 916.26€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Pour : 21 (dont deux pouvoirs)

Contre : /

Abstention : /

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 074-247400047-20260309-202603_03-DE

S²LOW

- **DE VALIDER** la participation financière de la CCVV concernant l'étude de faisabilité du réseau de chaleur effectuée par les services du SYANE.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Emmanuel **BOGILLOT**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 SOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VAL**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 074-247400047-20260309-202603_08-DE

SEANCE DU 09 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 23 février 2026

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia
Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric
VAUDAUX Séverine - BONNET Pierre – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - BOSSON
Jean-François - Julie VERDAN - DETRAZ Laurent - BOGILLOT Emmanuel- BRON Marc -SCHERRER
Fabienne – DUFOURD Pierrick.

Absents excusés : Patrick SAILLET - VILLARET Bernard - Christian NAMBRIDE - ROCH
Jacqueline.

Absent : BAUD-GRASSET Joël

Pouvoirs :

Jacqueline ROCH donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Patrick SAILLET donne pouvoir à Emmanuel BOGILLOT.

Secrétaire de séance : Emmanuel BOGILLOT

N°202603_08

OBJET : Révision formule calcul des prix dans le cadre du marché des OM et DEM

Monsieur Le président informe les élus communautaires qu'à la suite d'une présentation de facture du prestataire et d'une relecture du marché, une erreur rédactionnelle a été identifiée dans la formule de révision des prix prévue au CCAP.

Afin de rétablir un mécanisme d'indexation cohérent, permettant d'obtenir un coefficient égal à 1 en cas de stabilité des indices et de respecter la structure initialement prévue (15 % fixe / 85 % indexé), il est proposé d'adopter la rédaction suivante :

$$Cn = 0,15 + 0,85 \times \left(0,15 + 0,30 \times \frac{010535350(n)}{010535350(o)} + 0,20 \times \frac{ICM03(n)}{ICM03(o)} \right. \\ \left. + 0,25 \times \frac{1870(n)}{1870(o)} + 0,10 \times \frac{FD(n)}{FD(o)} \right)$$

Dans cette rédaction, la cohérence de la clause est rétablie : à indices constants, le coefficient obtenu est égal à 1.

Avec les mêmes indices (M0 : 01/10/2024 – n : 01/01/2026), la formule corrigée conduit à une variation proche de la stabilité (+0,41 %).

La rédaction proposée permet :

- de corriger l'incohérence rédactionnelle constatée ;
- d'éviter toute divergence d'interprétation ;
- de sécuriser l'application future des révisions ;
- sans modification des pondérations ni de la structure économique initialement prévue.

Il est proposé de formaliser cette correction par avenant, applicable à compter du 1er janvier 2026. Cette modification constitue une clarification rédactionnelle sans incidence financière nouvelle.

Le marché étant décomposé en trois lots juridiquement distincts, cette correction nécessite la conclusion d'un avenant pour chacun d'eux :

- Avenant n°1 au lot n°1 ;
- Avenant n°2 au lot n°2 (un premier avenant ayant déjà été adopté) ;
- Avenant n°1 au lot n°3.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Pour : 21 (dont deux pouvoirs)

Contre : /

Abstention : /

- **DE VALIDER** la proposition de révision de formule de calcul ainsi que de valider les avenants.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Emmanuel **BOGILLOT**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes
de la VALLEE VERTE
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 08 20 - Fax : 04 50 39 15 65
Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr